

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dument renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une feuille de soins précisant les causes et circonstances de l'accident est demandée à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous forme confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un billet confidentiel du praticien prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- La ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducation.
- Pour le remboursement, effectif et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début du traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection (Légal) Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie (Légal) doit être renseignée par le médecin prescripteur et envoyée tous les 6 mois.

Adresses Mupras :

- | | |
|------------------------------------|---------------------|
| 0 Réclamation | contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | ps@mupras.com |
| 0 Adhésion et chargement de statut | adhésion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la vie privée de ses adhérents et de personnes physiques à l'issue de la collecte de leurs données personnelles.

MUPRAS

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie **Dentaire** **Optique** **Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (n)

Matricule : **666** Société : **Alberfil 188395**

Actif En congé Autre

Nom & Prénom : **TAHIRI Aldene fil**

Date de naissance : **10/01/1939**

Adresse : **6 Rue Polis EL BADIR Amraouys**

Tel : **0522 29 32 44** Total des frais engagés : **0 Dh**

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : **Docteur Saâd BENNIS
CHIRURGIEN UROLOGUE
72, Boulevard Zerktouni
Casablanca - Tél: 0522 29 32 44
ICP: 001624776000074**

Date de consultation : **27 DEC. 2023**

Nom et prénom du malade : **TAHIRI Aldene fil**

Lien de parenté : **Fille**

Très-méme : **Conjoint**

Conjoint : **Enfant**

Nature de la maladie : **Mr. Adeoukc hôte**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : **Dans le cas où la maladie aurait un caractère accidentel, il convient de signaler immédiatement au praticien et à la Mutuelle**

Dans le cas où la maladie aurait un caractère accidentel, il convient de signaler immédiatement au praticien et à la Mutuelle

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements partagés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Al-Ranca**

Signature de l'adhérente : **TAHIRI**

Signature de l'adhérente : **TAHIRI**

ACCUEIL BOUZACHANE

27 DEC. 2023

MUPRAS

27 DEC. 2023

15/12/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Docteur Saâd BENNIS
CHIRURGIEN UROLOGUE
72, Boulevard Berktaoui
Casablanca - Tél: 0522 29 32 44
ICE: 00162477000074

04.12
2023

G G

EXECUTION DES ORDONNANCES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Important

Docteur Saâd BENNIS

Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse

Chirurgien Urologue

Chirurgie et exploration endoscopique

des reins et des voies génito-urinaires

Lithotriptie extracorporelle - Echographie

Impuissance - Circoncision



الدكتور سعد بنيس

طبيب مساعد سابق بمستشفى تولوز بفرنسا

اختصاصي في جراحة الكلى

والمسالك البولية والتناسلية

تفتيت الحصى بدون جراحة

عقم عند الرجل - الختانة

الشخص بالصدى

Casablanca, Le

04.12.2023

الدار البيضاء، في

Tahiri - Albenoofi

PSA

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES ARMES
55, Av. Moulay Hassan 1er - Casablanca
Tél. : 0522 27 19 70/0522 27 86 51
Fax : 0522 26 02 47

TAHIRI abd



23L276

Labo. ARMES le 08/12/23

Docteur Saâd BENNIS
CHIRURGIEN UROLOGUE
72, Boulevard Zerkouni
Casablanca - Tél. 0522 29 32 44
ICE: 001624776000074

72، شارع الزرقطوني فوق مقهى Hermès تويوتا سابقًا. الطابق الثاني. الدار البيضاء

72, Bd Zerkouni au dessus Café Hermès (EX TOYOTA) (Niveau Marché des Fleurs) - 2^{ème} étage - Casablanca

Tél. : 05 22 29 32 44 - Urgence : Clinique Badr - Tél. : 05 22 49 23 81 - Email : saadurro@gmail.com

Casablanca le 8 décembre 2023

Monsieur TAHIRI ABDERRAFIE

FACTURE N°	6971
------------	------

Analyses :		
PSA totale /Antigène spécifique prostate -----	B	300 Total : B 300
Prélèvements :		
• Sang -----	Pc	1,5
TOTAL DOSSIER		350,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

• Trois Cent Cinquante Dirhams

LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES ARMES
55, Av. Moulay Hassan 1er - Casablanca
Tél. : 0522 27 19 70 / 0522 27 86 51
Fax : 0522 26 02 47

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES ARMES



A. ALAMI

Pharmacien Biogiste diplômé de la Faculté de Paris

H.LAZRAQ

Pharmacien Biogiste diplômé de la Faculté de Reims

Tel : 05 22 27 19 70 / 05 22 27 86 57

Fax : 05 22 26 02 47

E mail : drlazraqhicham@gmail.com

Adresse : 55 Avenue Moulay HASSAN 1er
20070 CASABLANCA



Dossier ouvert le : 08/12/23

Edition du : 08/12/23

Monsieur TAHIRI ABDERRAFIE

Docteur SAAD BENNIS

Réf. : 23L276



Page : 1/1

Compte Rendu d'Analyses

MARQUEURS

Antériorité

07/09/23

0,056

PSA TOTAL (Antigène Spécifique de Prostate) : **0,099** ng/ml

(Technique ECLIA - ROCHE / Cobas e 411)

Valeurs Usuelles à titre indicatif en ng /ml :

Selon l'Age : < 50 ans : < 2,50

50 à 60 ans : < 3,50

60 à 70 ans : < 4,50

Le rapport PSAL/ PSAT pour des valeurs comprises entre 3.0 et 10.0 est utile pour évaluer le risque de Cancer

